



Les ordonnances muséales c'est quoi ?

De nombreuses études à travers le monde démontrent les bienfaits de l'art sur la santé tant physique que mentale, tout au long de la vie, sans effets secondaires.

S'inscrivant dans cette démarche, le Musée Ariana met à disposition des ordonnances muséales.

- Objectifs :**
- s'imprégner de la beauté des œuvres d'art,
 - favoriser un meilleur bien-être et une meilleure santé,
 - susciter des émotions afin de permettre d'être mieux avec soi-même,
 - offrir un moment de bonheur,
 - sortir les personnes isolées de chez elles en alliant culture, santé physique et mentale.

MODE D'EMPLOI À L'ATTENTION DES MÉDECINS

Que doit faire le médecin généraliste ou spécialiste ?

Prescrire une ordonnance à ses patient.es qui seraient sensibles à cette action.

Qu'apporte cette ordonnance ?

- Une entrée gratuite aux expositions temporaires du Musée Ariana (possibilité d'avoir un.e accompagnant.e)
- Une sortie culturelle

Pour qui ?

- Les personnes souffrant d'une maladie chronique, de diabète, de dépression, en arrêt maladie longue durée,...
- Les personnes sensibles à la visite d'un musée et de ses collections
- Les personnes isolées

Comment recevoir des carnets d'ordonnances muséales?

Commander des carnets d'ordonnances muséales à l'adresse suivante en n'oubliant pas de renseigner ses coordonnées : adp-ariana@geneve.ch

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.musee-ariana/publics/art-et-sante